Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV
Section Médias
Tel.: 058 462 90 00
Fax: 058 462 70 54
medien@bafu.admin.ch
http://www.bafu.admin.ch

Recyclage des emballages pour boissons en 2022

Type d'emballage	Quantité consommée	Quantité recyclée	Taux de recyclage
Verre	316'331 tonnes	305'290 tonnes	97 %
PET	43'923 tonnes	36'298 tonnes	> 83 %
Cannettes en aluminium	13'783 tonnes	13'383 tonnes	97%

Evolution de la quantité recyclée des emballages pour boissons
(Verre, PET, Aluminium)

	Verre		PET		Aluminium	
	Quantité recyclée tonnes	Taux de recyclage %	Quantité recyclée tonnes	Taux de recyclage %	Quantité recyclée tonnes	Taux de recyclage %
2001	248 765	91	25 989	82	2 370	91
2002	227 300	94	27 306	72	2 602	91
2003	231 731	95	32 597	71	2 900	85
2004	209 294	95	31 495	74	3 250	88
2005	210 204	95	31 604	75	3 750	90
2006	215 645	96	32 366	76	4 362	90
2007	226 869	95	33 880	78	5 000	90
2008	228 390	95	35 825	78	5 800	91
2009	238 384	95	37 543	81	6 400	91
2010	236 733	94	36 637	80	6 900	91
2011	244 733	94	38 010	81	8 000	91
2012	241 683	96	37 571	81	9 050	92
2013	244 775	96	38 035	83	9 100	91
2014	248 427	96	37 119	82	9 290	92
2015	240 972	93	38 661	83	9 590	91
2016	283 687	96	37 298	82	9 365	90
2017	285 063	94	37 451	83	9 805	92
2018	289 231	94	38 294	82	11 067	94
2019	295 032	94	36 327	> 81	11 490	94
2020	314'691	99	36 122	> 82	12 725	97
2021	314'060	95	34 791	> 82	12'604	91
2022	305'290	97	36'298	> 83	13'383	97

Explications relatives au taux de recyclage du verre et du PET:

- PET 2001 : selon l'ancienne méthode de calcul, quantité valorisée y compris 9,5% pour bouchons, anneaux de bouchon et étiquettes.
- De 2000 à 2014 seuls les emballages pour boissons ont été utilisés pour calculer le taux de recyclage, c.à.d. sans les bocaux de café, de confiture et de cornichons. Les corps étrangers comme la céramique, le verre plat ou les métaux étaient inclus.
- En 2015, seuls les emballages pour boissons ont été utilisés pour calculer le taux de recyclage, c.à.d. sans les bocaux de café, de confiture et de cornichons. De plus, les corps étrangers comme la céramique, le verre plat et les métaux ont été, cette année, soustraits à la quantité collectée.
- Dès 2016 le taux de recyclage est calculé avec une nouvelle méthode définitive (voir Fiche : Calcul du taux de recyclage des bouteilles en verre).
- Concernant les bouteilles en PET, le calcul du taux de recyclage se fait de plus en plus difficile ces dernières années en raison du volume croissant de plastiques mélangés dans les déchets collectés auprès des ménages. En effet, ces bouteilles se retrouvent parfois par erreur avec les plastiques mélangés et n'entrent donc pas dans le circuit du PET. Elles sont toutefois recyclées dans le cadre de la collecte des plastiques mélangés. D'après des estimations approximatives – la part de bouteilles en PET collectées avec les plastiques mélangés ne pouvant être mesurée –, le taux de recyclage effectif du PET pourrait être relevé de 1 à 2 %. Le taux de recyclage déclaré de 82 % correspond donc à la valeur la plus stricte et confirme la réalisation de l'objectif imposé par la loi (taux minimal de recyclage).

Download : www.bafu.admin.ch/statistiques-dechets